Image not found or type unknown

ouverture de vélux avec vue plongeante sur notre maison

Par **sisi**, le **16/06/2009** à **12:20**

Bonjour,

Nous possédons une maison de ville actuellement inhabitée. Nous avions été contactés par tél par le voisin qui souhaitait installer des vélux. Nous lui avions refusé cette autorisation. Nous venons de constater que ces vélux ont été installés. Il n'y a plus d'intimité possible dans notre jardin, dans la cour et la véranda de la maison.

Pouvez-vous nous renseigner sur ce que nous pouvons faire .

Sincères remerciements.

Par **Doz**, le **10/07/2009** à **19:30**

Bonjour,

Je suis aussi intéréssé par cette question. Si quelqu'un a une réponse nous serions donc 2 à apprécier :)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés